

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 162

présenté par

M. Reiss, Mme Dalloz, M. Straumann, M. Minot, M. Leclerc, M. Viala, Mme Louwagie,
Mme Valérie Boyer, Mme Corneloup, M. Perrut, M. Bony, M. Hetzel, Mme Kuster, M. Bazin,
Mme Le Grip et M. Lurton

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« terrorisme »,

insérer les mots :

« ou d'actes antisémites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors du dîner du CRIF en 2018, Emmanuel MACRON avait annoncé une mission pour lutter contre les propos haineux sur internet. Le rapport final a été remis en septembre 2018.

Un an plus tard, après plusieurs attaques antisémites, Emmanuel MACRON, toujours au CRIF, a annoncé qu'une proposition de loi serait rapidement soumise au débat parlementaire.

Nommons clairement les choses.